

Au Conseil communal de Grandson

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 595/17 relatif à la demande d'un crédit complémentaire pour la réfection du collège du Jura A

Les membres de la commission désignée par le Conseil communal se sont réunis au Collège du Jura A le mercredi 6 décembre 2017 à 18h30 en présence de Mme Evelyne Perrinjaquet, déléguée de la Municipalité en charge du dossier.

La commission tient tout d'abord à remercier Mme la Déléguée municipale pour les compléments d'information apportés, la visite du collège, ainsi que pour ses réponses à nos questions.

La première étape de la transformation et l'amélioration des infrastructures prévues pour l'accueil des élèves du primaire dans le collège du Jura A a duré un an. Depuis la rentrée 2017, les nouveaux locataires du collège côté lac bénéficient de locaux superbement rénovés et d'équipements adaptés aux besoins actuels.

Le montant total des travaux réalisés s'élève à un peu plus de CHF 1'708'000.-, soit un dépassement de CHF 184'296.- du crédit qui avait été accordé pour cette étape en 2015.

Les frais supplémentaires sont essentiellement liés aux contraintes imposées par les normes de sécurité telles que le désamiantage, l'isolation ignifuge des poutres des plafonds, l'éclairage de secours ou encore la pose de rampes et de barres de sécurité.

De plus, une fois les travaux engagés, les transformations ont offert leur lot de surprises comme une nourrice sanitaire de distribution à changer ou des murs à casser qui laissent apparaître des colonnes de chute à remplacer.

Enfin, par souci de bon sens, des rénovations plus complètes et des adaptations qui n'avaient pas été prévues ont été intégrées tout au long des travaux, telles que : l'optimisation des infrastructures liées à l'informatique, un ascenseur mieux adapté, une cuisine pour la salle des maîtres, le remplacement des stores défectueux, les peintures de la cage d'escaliers et des radiateurs, un système de déverrouillage par badge, entre autres.

La commission a pu apprécier la qualité des travaux et des choix effectués et tient encore à féliciter Madame Evelyne Perrinjaquet pour le suivi exemplaire de ce chantier. En effet, chaque prix a été négocié et toutes les dépenses ayant excédé CHF 5000.- ont été présentées et approuvées par la municipalité. Grâce à son implication et à son engagement, notre Conseillère municipale a su valoriser ce bâtiment et anticiper sur les travaux à venir.

En souhaitant que la deuxième étape des travaux bénéficie d'un déroulement sans surprise, c'est à l'unanimité que les membres de la commission demandent au Conseil communal de Grandson de prendre l'arrêté suivant :

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, entendu le rapport de la commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- Article premier: **d'autoriser** la Municipalité à financer les travaux complémentaires réalisés dans le cadre de la première étape des travaux de transformation et de rénovation du collège du Jura A tels que décrits dans le présent préavis ;
- Article 2: **d'accorder** à cet effet un crédit supplémentaire de CHF 185'000.- ; le compte n° 9143.17 est ouvert au bilan à cet effet ;
- Article 3: **de financer** le montant complémentaire par la trésorerie courante ;
- Article 4: **d'amortir** ces investissements nets, par le compte n° 3540.331 sur une durée de 30 ans, la première fois au budget 2018.

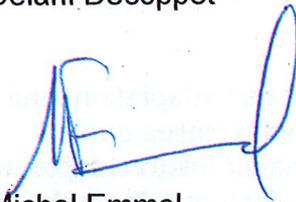
Les membres de la commission :



Delani Décoppet



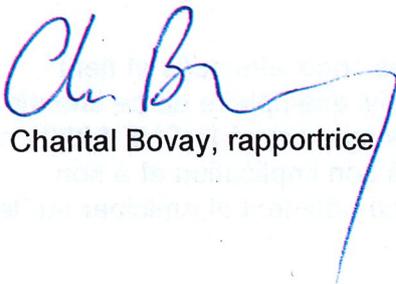
Hervé Cornaz



Michel Emmel



Serge Perrier



Chantal Bovay, rapportrice

Grandson, le 10 décembre 2017